

Rapport

sur l'assemblée extraordinaire de la section du 24 juin 2017

1. Ouverture et salutations - Le président Michel Guillot ouvre la séance à 14h40 en remerciant les participants de leurs présences. Il retire de l'ordre du jour la création d'un Département fédéral des échanges sociaux, déjà traité lors de l'AG du 25 mars et rajoute le point communications: modifications acceptées par l'assemblée.

2. Communications - Le référendum contre PV2020 va aboutir: votation le 24 septembre. Le PDC est également contre, mais pas pour les mêmes motifs. Tous les cantons ont pris connaissance de la liste des nombreux offices postaux menacés de fermeture d'ici 2020. Une véritable hécatombe, 37% des bureaux sont menacés. A ce jour, neuf licenciements ont été prononcés sur le territoire de Genève pour cause de sureffectif. Le 29 juin, l'assemblée du personnel RV devra entreprendre des mesures de lutte.

3. Principe de la CCT obligatoire - Claude Reymond développe les arguments pour modifier le dispositif légal qui prêterait les travailleurs en matière de droit du travail. Plusieurs orateurs énumèrent les différentes luttes syndicales, allant de la 1re CCT, des vacances payées, passant par la paix du travail en 1950, à l'obligation de négocier et aux mesures d'accompagnement contestées par la finance et le patronat. Le principe de la CCT obligatoire est accepté à l'unanimité par l'assemblée. La section proposera ce principe au Congrès de syndicom. Claude et Alex Patino le défendront à la CGAS.

4. Modification des statuts de l'USS - Considérant que les femmes sont encore très loin de l'égalité inscrite dans la constitution, Claude propose un correctif transitoire et circonstanciel jusqu'à la complète égalité de la représentativité des femmes dans les instances de l'USS. Il explique comment et quand ce correctif est applicable, permettant aux femmes d'obtenir le même nombre de voix que les hommes pré-

sents à l'assemblée. Ce procédé s'éloigne du principe une personne = une voix qui prévaut en démocratie et suscite quelques discussions. Au vote, ce correctif est accepté avec trois abstentions.

Constatant que certains responsables syndicaux impliqués au Parlement affectent l'indépendance en matière politique de nos organisations syndicales, la section invite toutes les autres à adopter la règle complémentaire suivante:

La préservation de la neutralité du point de vue confessionnel et de l'indépendance en matière politique de l'association exige l'inéligibilité des membres de Législatif ou Exécutif cantonaux et fédéraux à la responsabilité de président-e ou vice-président-e en son sein.
Cette résolution est acceptée à l'unanimité.

5. Divers

Bulletin: la section change d'imprimerie et a fait un appel d'offres avec quatre conditions: a) que l'imprimerie ait signé la CCT, b) que le bulletin soit imprimé à Genève, c) pas de sous-traitance, d) que le Secrétaire régional puisse entrer dans les locaux. D'après Pierre Djongandeké responsable de la commission du personnel, le Directeur d'ATAR n'autorisera pas l'entrée des locaux à un secrétaire syndical.

Journal: le remplacement de syndicom le journal par un nouveau magazine décidé par le Comité central questionne Claude qui se demande si ce dernier est habilité à prendre une telle décision. Une demande aux trois juristes qui ont quitté syndicom pourrait nous renseigner. Une collaboration avec d'autres sections pour maintenir une publication permettrait une information de nos membres. Claude propose un format journal en collaboration avec Le Courrier.

Congrès: en coordination avec d'autres sections, Genève proposera de modifier la composition du CC en y incorporant les sections. Dans sa forme actuelle le CC est trop influencé par le Comité directeur. La démocratie n'est plus respectée, les membres ne sont jamais consultés.

Michel Verdon, retraité Secteur logistique

Manifestation et cortège de protestation

Un peu plus d'une centaine de personnes se sont réunies le mardi 9 mai en fin de journée, devant la poste des Pâquis, pour dire NON à la Poste et au désert postal !

La population genevoise n'est pas d'accord avec la politique de restructuration du Géant Jaune et son plan de restructuration !

Un cortège s'est formé, sous bonne garde policière, pour traverser ce quartier bien connu outre Sarine, et qui sera prochainement privé de sa poste, si nous ne faisons rien pour l'empêcher.

Il s'est rendu ensuite en manifestant devant la poste du Mont-Blanc, où les premiers licenciements ont été prononcés ce printemps. Plusieurs prises de parole de Ruth Dreifuss ancienne

Conseillère fédérale, Carlo Sommaruga et Lisa Mazzone du Conseil national, Rémi Pagani Conseiller Administratif de la Ville de Genève, des députés au Grand Conseil et au Conseil municipal, des partis politiques, et de syndicom sont venus compléter ce rassemblement.

Tous ont exprimé le même discours:

NON au désert postal

NON au projet dévastateur du Géant Jaune

NON à plus de profit au détriment des places de travail

Le combat continue.

La prochaine étape en juin avec l'annonce de la Poste concernant les fermetures définitives d'offices de poste sur le Canton de Genève.

Et bien sûr, l'assemblée générale du personnel de guichet, qui prendra position sur la ligne à suivre par syndicom, avec très certainement des «contraintes», des blocages de poste ?

Eric Schwapp
Secrétaire régional
Secteur logistique



Photo Demir Sönmez

Eric DECARRO est décédé le 4 août 2017 dans sa 77^e année

Ce militant syndical du Syndicat des services publics a contribué pendant plus de 50 ans à la transformation du petit monde de la gauche genevoise. A l'initiative du mouvement revendicatif dans ce secteur «40 heures 300 francs» porté par le Cartel intersyndical de la fonction publique, il gagna la confiance des membres de l'Union des syndicats du canton de Genève: devenu son président il impulsa la tenue du congrès de Bellevue qui arrêta des orientations programmatiques d'avant-garde.

Invité par le Comité du Premier Mai en 1990, il y en formulait quelques unes ainsi:
on peut avancer quelques axes:

- 1. Droit au travail pour tous: création d'emplois correspondant à des besoins sociaux, et non en fonction du profit des entreprises. Le fond de chômage pourrait être utilisé dans ce but.**
- 2. Les besoins élémentaires doivent être satisfaits en priorité: alimentation, habillement, logement, droit à la santé et à l'instruction. Leur satisfaction doit être soustraite au marché si nécessaire.**
- 3. Définition de changements radicaux dans les rapports Nord-Sud pour inverser les logiques désastreuses aujourd'hui dominantes.**

Après quatre autres, il concluait:

Le syndicalisme en articulation avec tous les autres mouvements sociaux doit contribuer à restaurer le tissu social et être le lieu d'où chacun s'organise dans le travail, pour y exercer sa responsabilité sociale... et demeurer intransigeant sur le respect

de ses droits - comme l'ont démontré de manière exemplaire les travailleurs de la Tribune de Genève.

Il faisait référence à la grève engagée dans cette imprimerie contre le licenciement du président de sa commission ouvrière et de la section du Syndicat du livre et du papier.

Après quatre semaines de grève, du 20 février au 21 mars 1990, un débrayage de solidarité 900 typographes et imprimeurs, un blocus de l'entreprise et des manifestations dont la plus importante réunit 5000 personnes, les travailleurs de la Tribune ont obtenu la réintégration du délégué élu des travailleurs jusqu'à droit jugé.

Eric, en tant que président de l'USCG, participa chaque jour aux assemblées grévistes en y exprimant des conseils toujours avisés; sa conduite résolue du comité de soutien fut déterminante. De nombreux membres de syndicom, se rappellent de lui comme d'un phare ou d'une boussole, indispensable pour vaincre l'adversité.

Il fut un des rares intellectuels à défendre contre vents et marées, sa classe: celle des prolétaires. Dans son action qui compte plusieurs décennies d'activités, jamais il n'a cherché une récompense ni un merci, il a toujours fait ce qu'il fallait. Faisant face à la maladie, il a su avec courage rester digne jusqu'au bout.

Eric était un homme bon, la classe ouvrière était son amie et nous toutes et tous aussi; il vivra toujours dans nos mémoires.

La cérémonie aura lieu le jeudi 10 août à 14h45 à Saint-Georges.

Le comité de rédaction



Invitation à l'assemblée générale du personnel de Réseau & Vente

Jeudi 14 septembre 2017 à 19h

Salle de l'amphithéâtre Berenstein
UOG - Place des Grottes 3 - 1201 Genève

- ✓ Suite à l'annonce du 21 juin 2017 de la Poste, ce sont 14 offices de poste sur le Canton de Genève, qui sont menacés de fermeture.
 - ✓ Prétextant un manque de productivité, des licenciements ont déjà été prononcés.
 - ✓ Dans le cadre de ce démantèlement, il y aura beaucoup d'autres licenciements.
- Vous êtes toutes et tous concernés**
- ✓ L'assemblée du personnel devra faire un choix:

Ne rien faire ou lutter

- ✓ Membres de syndicom ou pas encore, nous espérons vous voir nombreux à cette assemblée.

Contact

Eric Schwapp
Secrétaire Régional à Genève
Tél. 058 817 19 24
eric.schwapp@syndicom.ch
www.syndicom.ch

Anières

Remise de la pétition

pour le maintien de l'office postal d'Anières au Conseil municipal d'Anières, le lundi 10 avril 2017

L'instance du Conseil municipal étant la seule habilitée à s'opposer aux décisions de La Poste, l'Association «Anières un vrai village, maîtrisons son développement» ainsi que le syndicat syndicom ont remis à Madame Anne Leboissard, présidente du Conseil municipal – devant une trentaine de villageois-e-s – leur pétition forte de 2251 signatures.

Les signataires demandent à leurs élus, représentants de la population, d'être entendus, considérés et défendus face à La Poste, et de prendre toutes les mesures nécessaires contre cette fermeture.

D'autre part, ils font remarquer que les offices postaux de villages alentour – Hermance, Corsier, Collonge-Bellerive, Gy, Choulex, Jussy et Presinge – ont déjà été déjà fermés. Meiner est actuellement dans l'expectative. Les signataires de cette pétition demandent le maintien du service postal intégral, et prient le Conseil municipal de déposer un recours contre la fermeture de l'office de poste d'Anières. Nous profitons de l'occasion pour rappeler la motion acceptée le 16 mars 2017 par le Grand Conseil genevois, qui demande au Conseil d'Etat «(de s'opposer fermement à toute nouvelle fermeture d'offices de poste sur le canton de Genève)». Nous attendons de nos élu-e-s qu'ils soutiennent la demande de la population et nous tenons à remercier syndicom, ainsi que le collectif de Neuchâtel, pour leur aide et leur combat au quotidien.

Pour l'association :
Bernadette Grelly
Ghislaine Jacquier



C'est quoi syndicom ?

Ces dernières semaines, en allant sur le terrain à la rencontre des collègues dans le cadre de notre campagne contre la fermeture des offices de poste et après avoir participé à l'assemblée générale du personnel de Réseau et Vente du 29 juin 2017, je me suis rendu compte que beaucoup de nos membres syndiqués ne savent pas réellement ce qu'est syndicom. Et je ne vous parle pas de ceux qui ne sont plus ou pas encore syndiqués. Visiblement, il y a beaucoup de préjugés.

Une explication s'impose. Commençons par le début.

syndicom n'est pas une assurance

En fait, syndicom est une association de personnel, un syndicat. Si on se réfère au dictionnaire : un syndicat, c'est une organisation destinée à représenter les intérêts d'un groupe de personnes. (En particulier), organisation de défense des intérêts professionnels, catégoriels ou de classe, principalement chez les salariés.

syndicom est un collectif

syndicom est constitué par ses membres cotisants. Ces derniers sont les véritables « patrons » du syndicat, au sens propre du terme. syndicom fonctionne sur une base démocratique. Autrement dit, ce sont les membres qui ont le pouvoir de décision, lors des différentes assemblées (congrès, assemblée générale de section, assemblée des délégués, assemblée de secteur ou de personnes).

Les professionnels du syndicat ne sont pas tenus de prendre des décisions en lieu et place des membres et c'est très bien ainsi.

En revanche, si les membres ne se déplacent pas pour participer aux assemblées, ne s'informent pas et ne s'impliquent pas dans la vie du syndicat, c'est toute l'organisation qui est face à un problème. Prenons un exemple concret :

Une catégorie de personnel fait face à une situation difficile, cela pourrait être des facteurs ou une situation très actuelle avec

les collègues de Réseau Vente. Les membres de syndicom qui font face à des problèmes (pression, menaces, licenciement) doivent prendre contact avec le syndicat (section ou professionnels). En effet, nous ne sommes pas des devins. La Poste n'informe pas syndicom de ses agissements.

Chers collègues, si vous n'informez pas votre syndicat de la situation que vous vivez sur votre place de travail, syndicom ne pourra pas intervenir pour des cas individuels ou collectifs.

Lorsque l'on se trouve face à un cas collectif (problème au niveau d'une RDC ou d'une catégorie de personnel). Syndicom convoque une assemblée de personnel.

Ce sont les personnes participant à cette assemblée qui ont le pouvoir de décision pour notre organisation syndicale.

Si ces dernières estiment nécessaire de prendre des mesures de lutte, impliquant des arrêts de travail, elles en ont le droit et elles peuvent de ce fait mandater le syndicat pour mettre en œuvre ces mesures.

Certains collègues me répondront que l'on ne peut pas faire la grève à La Poste et en règle générale en Suisse. C'est faux. Le droit de grève est inscrit dans la Constitution suisse. Donc, **oui, on peut !**

Par contre, il y a quelques règles à respecter.

C'est une assemblée de personnel concerné qui a la prérogative de prendre une telle décision. De plus, il faut qu'un certain nombre de collègues participe à l'assemblée. En effet, si seulement 10 collègues participent sur 100, l'assemblée ne sera pas légitimée.

En revanche, si au moins un quart ou un tiers des collègues concernés participent, le quorum est atteint.

Avant d'en arriver à des arrêts de travail, **il faut commencer par établir un cahier de revendications**. Les ou les objectifs à atteindre.

Il y a de nombreuses possibilités pour faire pression sur une entreprise. Mais si après avoir discuté avec les responsables, aucune solution satisfaisante n'a été trouvée, tout devient possible.

Si finalement, après avoir tout essayé, une assemblée du personnel décide de mandater le syndicat pour **organiser** des mesures de lutte, celui-ci met tout en œuvre pour atteindre le but fixé par l'assemblée.

Et toutes les personnes présentes à l'assemblée devront faire le maximum pour convaincre le plus grand nombre de collègues de soutenir les mesures votées.

C'est le principe du collectif.

Celui qui lutte peut perdre, mais celui qui ne lutte pas a déjà perdu.

Michel Guillot
Président de la section

Luttons pour nos guichets de poste !

La pétition que les collègues des guichets ont signée cet hiver, contre le démantèlement des offices de poste, a été remise à la direction. Cette dernière n'a pas voulu croire que plus de 2000 signatures avaient été réunies.

Le responsable du personnel a demandé des preuves, alors syndicom leur a montré les feuilles, en masquant les noms, afin de leur prouver que la majorité des collègues travaillant aux guichets ne voulaient pas être sacrifiés sur l'autel de la rentabilité, du bénéfice financier.

Notre section a organisé plusieurs manifestations sur Genève afin de combattre ce démantèlement.

La lutte se poursuit et deviendra plus dure. Pour la mener à bien, vous pouvez nous aider en

- diffusant auprès de vos proches, vos commerçants, vos clients, la pétition «Pour le maintien des offices de poste».
- Pour vos clients, toujours en dehors de vos horaires de travail, et jamais derrière votre guichet;
- nous communiquant vos coordonnées privées afin d'être plus réactifs;
- participant le plus nombreux possible aux actions sur le terrain;
- étant présents lors des assemblées du personnel de Réseau vente organisées par syndicom;
- nous signalant tout ce que vous savez concernant le réseau;
- interpellant les politiques dès que l'occasion se présente;
- ne baissant pas les bras;

- étant convaincu qu'on ne peut pas gagner cette bataille tout seul, et qu'il n'y a que le collectif qui peut sauver nos places de travail.

Nous voulons gagner du temps, nous voulons que les politiques et les Suisses se prononcent sur le rôle du service public.

Nous savons que les clients ont besoin de notre savoir-faire.

Nous savons que si le personnel des agences postales (épicerie, pharmacies, cafés...) devait endosser notre chemise jaune, alors nous, employés des guichets de poste, ne serions plus le cœur du métier.

Alors, la riposte sera cinglante.

Vous, mes collègues, restez dignes, restez fiers, de tout ce que vous accomplissez au quotidien.

Si vous êtes convaincus que vous êtes le cœur du métier de la Poste, alors engagez-vous avec nous et luttons à nos côtés.

**Engagez-vous :
il en va de la pérennité
de nos guichets et
de nos places de travail !**

Odile Gainon
Secteur logistique

Fin des négociations salariales

Grâce à la fermeté de syndicom, des résultats positifs pour toi !

Les négociations salariales sont terminées. Des résultats concrets, réjouissants ont été obtenus notamment pour les jeunes et les employé-e-s à temps partiel.

Les négociations salariales avec La Poste ont été rudes, mais le résultat final est positif:

- versement unique de 400 francs
- augmentation de 0,4 % de la part de cotisation de l'employeur à la caisse de pensions
- mesures salariales individuelles de 0,4 %

Combien je reçois ?

Echelon de fonction 3, pour un taux d'occupation à 100 % : entre 625 et 950 francs de plus (versement unique de Fr. 400 + Fr. 225 de cotisations LPP supplémentaires + Fr. 325 au maximum de mesure salariale individuelle).

Comment calculer mon augmentation salariale individuelle ?

syndicom propose un modèle de calcul et invite les employé-e-s et les supérieur-e-s hiérarchiques à s'y référer: www.syndicom.ch/cartesalair

Multipions nos forces

Ces négociations ont montré une fois de plus qu'il est primordial que nous devenions encore plus forts. Le premier pas est d'adhérer à syndicom.

www.syndicom.ch/membre

Ton secrétariat régional te donnera volontiers plus d'informations

Abonnez-vous au Courrier

pour garantir autrement un espace d'expression et d'opinions pour assurer un contact essentiel avec l'actualité régionale

Groupement et Amicale des retraités Poste & Télécom de Genève

Je présume qu'il n'est pas inutile de temps à autre de présenter notre groupement qui se veut dynamique et convivial. Un groupement important autant par la quantité de ses membres que par la diversité de son programme.

Les aînés d'aujourd'hui n'ont plus ou pas l'impression de ne plus faire partie de la société active et pour certains d'entre eux désirent participer pleinement encore aux problèmes les concernant, ainsi

qu'aux décisions politiques et syndicales engageant l'avenir de notre système social. Ce groupement, qui a vu le jour en 1943 et qui voulait rassembler au sein d'une amicale, les retraités de la Poste et des Téléphones se porte bien (merci pour lui !). Son premier président fut François Magnin, issu de la poste, en 1943. Les autres collègues qui ont par la suite repris le flambeau de cette collectivité ont certainement dû être animés d'une flamme militante. Pour que ce groupement puisse perdurer, il faut qu'il reste attractif. Diverses activités sont au programme de ce dernier : courses pédestres, une sortie annuelle en car en France voisine ou en Romandie,

des assemblées mensuelles et bien entendu une assemblée générale qui ont lieu au jardin des îles à Colladon 5 où l'infrastructure se prête parfaitement à nos réunions.

Tout se déroule en bonne intelligence et dans une ambiance amicale, ce qui ne nous empêche pas de rester vigilants, de participer à diverses manifestations (actuellement contre les fermetures d'offices postaux), de récolter des signatures, de participer à l'envoi de notre bulletin de section etc.

La motivation et la fidélité constituent le ciment de la pérennité de notre groupement.

Michel Meylan, Président

La Poste nous mène en bateau !

Ça suffit, nous en avons plus qu'assez des moqueries incessantes du géant jaune

Depuis maintenant de nombreuses semaines, La Poste informe la population de la liste des offices qui vont rester comme celle que l'on connaît encore maintenant, avec tous les services qu'elles proposent par un personnel qualifié, au bénéfice d'une CCT. Mais attention cette liste, fait fi de tous ce qui est en train de se mettre en place actuellement avec les citoyens utilisateurs des services postaux. Même plus encore le géant jaune, fais mine de dialoguer avec les gouvernements cantonaux entre autre, mais la politique du fait accompli lui sied mieux. En effet, dans cette espèce de dialogue à sens unique La Poste impose ses vues va beaucoup trop loin et beaucoup trop vite. Lorsqu'elle remet une liste à un parlement cantonal, la marge de manœuvre du gouvernement en question n'est que chimère ! La Poste a déjà pris la décision de transformer au moins 7 offices sur 10 en agences postales, et les choix émis par les parlements ne sont que peu pris en considération.

- Jusqu'à quand allons-nous baisser la tête et ne rien dire ?
- Jusqu'à quand allons-nous nous isoler dans notre coin du pays chacun chez soi et attendre que l'office ferme ?

- Jusqu'à quand n'allons-nous ne rien faire ?

Se poser la question c'est peut-être y répondre, nous devons par tous les moyens mis à notre disposition élaborer une stratégie commune afin que dans chaque coin de notre pays la population, les politiques, et le personnel de la poste s'unissent afin de faire cesser cet énorme démantèlement !

Du temps il ne nous en reste plus beaucoup, par contre de l'énergie nous en avons encore et nous devons nous unir afin de faire cesser la politique faite par Madame Ruoff et ses sbires depuis maintenant beaucoup trop longtemps.

Voici une citation que pourrait dire le géant jaune: «Donner pour vrai ce que l'on sait être faux, nier ce que l'on sait être vrai dans l'intention de tromper !» C'est semblé-t-il la politique menée par La Poste, depuis de nombreux mois.

La population de notre pays est avec nous ou le constate en lisant la presse de ses dernières semaines, profitons de cette cote afin de faire capoter le démantèlement du réseau postal. Voici quelques petites citations qui devraient nous motiver :

- Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ;

- Il n'y a pire aveugle que celui qui ne veut pas voir ;
- Il n'y a pire eau que l'eau qui dort.
- C'est dur d'échouer, mais le pire c'est de ne jamais avoir essayé de réussir.

C'est pourquoi nous ensemble nous pouvons et devons continuer notre pression sur le géant jaune afin de sauver un maximum d'offices de poste dans tout le pays.

Mobilisons-nous, avec nos familles, nos amis, nos collègues, et c'est tous ensemble que nous arriverons à nous faire entendre et sauver vos emplois, votre avenir et celui de vos proches.

Encore deux petites citations :

- Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal mais par ceux qui les regardent sans rien faire.
- Le syndicat c'est fait pour donner raison à des gens qui semblent avoir tort !

Alors agissons et nous sortirons gagnants tous ensemble.

Elisabeth Di Blasi
Secrétaire régionale Sion

Collaboration avec Le Courrier

pour suppléer à l'abandon du journal du Syndicat

L'assemblée extraordinaire du 24 juin a décidé de s'opposer à la suppression du journal fédératif et aux effets d'une mesure non statutaire, en demandant un avis de droit et en prenant des mesures conservatoires.

Vous tenez dans les mains une publication alternative: un journal fait du lien, permet la contradiction et favorise le débat. Nous espérons le publier jusqu'au prochain congrès de syndicom: les sections de langue française ont été informées de cette démarche et il leur a été proposé une collaboration pour les prochaines éditions - **délaï rédactionnel: 30 août 2017.**

Une Rédaction commune pourrait être instituée pour les 3 ou 4 parutions jusqu'à la fin de l'année, de 4 ou 8 pages, dont cer-

tains seraient dédiées, en tout ou partie, à une section particulière ?

Selon l'intérêt des Romands et leurs entités collectives - en mettant en commun les ressources utilisées jusqu'à présent pour leur propre publication locale ainsi que les adresses de leurs destinataires - on disposerait d'une Tribune syndicom et syndicale imprimée à 20'000 exemplaires, «enveloppée» dans un quotidien...

Claude Reymond
membre de syndicom

Date: 25 juin 2017 à 17:22:28

redaction@lecourrier.ch, pub@lecourrier.ch
Mesdames, Messieurs,
chers et chers collègues,

Je suis mandaté par l'assemblée extraordinaire de la section syndicom-Genève qui s'est tenue le samedi 24 juin 2017 pour vous proposer une collaboration exceptionnelle, avec une possible répétition élargie.

CONTEXTE

La direction de syndicom a décidé de mettre un terme à la publication syndicom le journal, lequel serait remplacé d'une part par une news électronique adaptée aux diverses catégories de ses affilié-e-s et d'autre part avec un magazine bimensuel (dont le contenu n'est pas défini).

Bien que la pluralité des plumes n'était pas très abondante dans le journal, qu'il y sévissait une «légère» censure et que les communications n'y étaient pas toujours représentatives, plusieurs sections ont déjà protesté contre la suppression d'un outil fédérateur: les instances genevoises de syndicom considèrent la perte du titre en Suisse romande comme une grave entrave aux capacités de mobilisation et de résistance dans le secteur.

L'assemblée a estimé que tous les membres ne sont pas en mesure de se procurer les news promises par la centrale puisque nombreuses sont encore les personnes qui n'ont pas un accès à internet ou ne possèdent pas d'ordinateur ou appareil pour se connecter. Dès lors, l'unanimité s'est faite sur la proposition de tenter une collaboration avec Le Courrier pour

- a) suppléer à la disparition de l'imprimé;
- b) affecter les ressources et les contenus dédiés au bulletin de section à une Tribune alternative - pour créer un espace d'expression dont l'accès serait également proposé aux autres sections latines de sections affiliées du syndicat de la communication et des médias en les incitant à se joindre à la collaboration envisagée.

HYPOTHESE avec édition élargie

Aux 12/16/20 pages ordinaires du Courrier imprimées à 9600 exemplaires sont ajoutées les 4 pages de La Tribune (se suivant, mais placées au mieux dans celle de l'édition par la rédaction du Courrier), et cette édition serait distribuée également aux 1600 membres de la section, plus à 400 autres destinataires politiques.

SOUSTRATION des doublons de destinataires
Evidemment le développement durable et l'économie de matières premières commandera de réduire le nombre d'impressions au strict nécessaire de la collaboration: Le Courrier retirera dans son lot d'abonnés les destinataires annoncés par la section.

SPECIFICITE du numéro ZERO

Nous n'aurons sans doute pas assez de matière pour occuper 4 pages de journal: il conviendra de faire un édit spécifique expliquant la collaboration avec Le Courrier. S'il est possible de la conclure rapidement, alors une page spéciale de mobilisation deviendrait un vrai «plus». En effet des moments d'organisation seront proposés aux travailleurs de certains offices de poste menacés, et alors le numéro ZERO pourrait prendre la forme d'un «ordre de marche».

POSSIBLE ADAPTATION des numéros suivants
La diffusion du numéro ZERO au sein de syndicom et du mouvement syndical devrait permettre de déclencher des sympathies, et un intérêt à élargir l'expérience avec l'apport de contenus d'autres sections de syndicom; mais aussi de syndicalistes ou de fédérations syndicales cantonales. Selon la nature de ces dernières, nous devrions alors envisager de modifier quelque peu le titre, avec par exemple «Tribune de la communication syndicale».

Service des membres

Dès le 1^{er} septembre, syndicom étend ses horaires et simplifie les points d'accès de contact.

UN seul numéro de téléphone
058 817 18 18

UNE seule adresse email
info@syndicom.ch

UNE seule adresse postale
syndicom - rue Pichard 7, 1003 Lausanne

Nouvel horaire

Lundi - Mercredi - Vendredi
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Mardi
8h30 à 17h (non-stop)

Jeudi
8h30 à 12h et 13h30 à 18h30

Votre section

Le bureau de la section sera fermé du 01-08 au 30-09-2017. Pour les cas individuels, joindre le secrétariat régional au 058 817 19 27

(dès le 1^{er} septembre 058 817 18 18).
Vous pouvez contacter la section à l'adresse info@syndicomge.ch
Nous vous souhaitons un bon été.

Réseaux sociaux



@syndicomgeneve

Assemblée générale du groupement et amicale des retraités

Poste et Télécom Genève, 8 mars 2017

Le président Michel Meylan a le plaisir de saluer une nombreuse assemblée et adresse la bienvenue aux invités Bernard Failletaz et Alain Michaud, Vaud Poste, Gabriel Cuany et Adrien Mercier de l'Arc jurassien, André Burki et Pierre Savary du groupement des retraités de Fribourg, Eric Schwapp, secrétaire régional, et Michel Guillot, président de la section syndicom Genève.

Le président Michel Meylan doit excuser Roland Gutmann, président du GI national des retraités, et Jean-François Donzé, retenu par un mandat politique. Il souligne que ce 8 mars est la journée internationale pour le droit des femmes. Avec une pointe d'humour dont il a le secret, Michel n'a pu s'empêcher de parodier la mésaventure arrivée à notre conseillère nationale Céline Amaudruz.

Dans son rapport, le président constate que le refus de la caisse unique et d'AVS+ ne font que démanteler nos acquis sociaux, et ce n'est pas la réforme prévoyance 2020 qui rendra leur dignité aux 530'000 personnes de ce pays qui vivent en des-

sous du seuil de pauvreté. Les citoyens se sont fait bermer par les lobbies des pouvoirs économiques et financiers, qui dictent leur loi aux parlementaires élus par le peuple et censés défendre les intérêts de la population. 1200 emplois sont menacés par la fermeture de plusieurs centaines d'offices de poste. Le syndicat avec l'appui des partis de gauche doit combattre ce démantèlement du réseau postal.

Michel remercie tous les membres du comité pour leurs précieuses collaborations ainsi que tous les collègues qui assistent régulièrement à nos diverses activités. José-Ramon Gonzalez est candidat pour remplacer Michel Meylan au comité national du GI des retraités. Une minute de silence est observée en mémoire des seize collègues décédés en 2016.

Jean-Jacques Lude, trésorier, a le plaisir de présenter des comptes équilibrés et il souligne le beau geste d'Amélia Christinat qui, quelque temps avant son décès, a fait un don de 500 francs au groupement. Le comité 2017 est élu à l'unanimité: Mi-

chel Meylan président, Lucien Louthenbach vice-président, Jean-Jacques Lude trésorier, Michel Verdon secrétaire, José-Ramon Gonzalez membre du GI national, Armin Knopf membre, Tina Tirily voyages, Rose-Marie Pulfer, aidée par Michel Gabriel et Andrée Caruso, visites des malades. Pour contourner la politique de La Poste, qui veut supprimer 600 à 800 offices de poste, Eric Schwapp envisage d'organiser des pauses de protestation ou des blocages d'offices, comme le syndicat l'a déjà fait au début des années 2000. Sur les 58 bureaux de la région Genève-Nyon, près de 30 sont menacés de fermeture, ce qui se soldera par environ 200 licenciements sur Genève.

Les négociations salariales 2017 ont été suspendues, syndicom ayant refusé les «peanuts» offerts par La Poste. La productivité à outrance est couramment utilisée pour faire pression sur le personnel de PostMail et certains responsables ne respectent pas la CCT.

Les différents invités apportent les salutations de leurs groupements res-

pectifs. Bernard Failletaz dénonce la friolité de syndicom, Alain Michaud désapprouve la soumission de nos parlementaires aux lobbies de la finance.

Est-ce que la commission chargée de la nomination du nouveau président de syndicom a suffisamment prospecté pour proposer le meilleur candidat, s'interroge Gabriel Cuany. Des avis de licenciement ont déjà été annoncés à Fribourg, le groupement d'André Burgy a publié une lettre de lecteurs dans La Liberté. Pierre Savary souhaiterait que les diverses associations de retraités unissent leurs efforts pour améliorer les conditions des retraités de ce pays.

A 12h, le président clôt cette vivante assemblée en invitant la nonnante de participants à l'apéritif offert par le groupement.

L'excellent repas concocté par la brigade de Monsieur Hutin a permis de poursuivre la journée dans la convivialité et la bonne humeur.

Michel Verdon
retraité Secteur logistique